



Infos Séniors

Février 2008

Numéro 29

EDITORIAL

Le mot de la Présidente

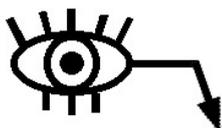
Le conseil d'administration et moi-même vous présentons nos meilleurs vœux 2008.

Que cette nouvelle année vous apporte joie et santé pour vous et votre famille ainsi qu'à vos amis qui vous sont chers.

Espérons que cette année encore et grâce aux aides financières des 3 CE, nous pourrons profiter des joies d'être ensemble au repas de Noël, et lors des voyages et des randonnées.

Bonne année à toutes et tous.

La Présidente
A. PROUDTCHENKO



ATTENTION :

En raison des baisses des subventions, à partir du prochain bulletin, l'«infos seniors» ne sera envoyé qu'aux **personnes à jour de leur cotisation.**

Merci de votre compréhension.

Le Bureau

PV DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 20/12/2007

Le 20 décembre 2007, à 10 heures 30, les membres de l'association se sont réunis en assemblée générale ordinaire, dans le bâtiment B1 du site ALSTOM, 9 rue Ampère à Massy, sur convocation écrite faite par la présidente de l'association en date du 14 novembre 2007.



L'assemblée est présidée par Madame Proudtschenko Annick, assistée de tous les membres du conseil d'administration, Mmes Collet, Giblin, Gorse, Richer et Mrs Fichoux, Garcia, Giblin et Liehti.

Une feuille de présence a été signée par tous les membres présents et demeure annexée au présent procès verbal. La dite feuille permet de constater que 94 membres de l'association sur 217 votants sont présents, à laquelle il faut ajouter 49 pouvoirs. L'article 26 des statuts stipule que, pour que le quorum soit atteint, il faut que le nombre des membres présents et représentés soit au moins égal à la moitié des effectifs + 1.

En conséquence le total des membres présents et/ou représentés étant de 143, le quorum est atteint, l'assemblée peut se tenir.

1 - ALLOCUTION ET RAPPORT MORAL DE LA PRESIDENTE



Remerciements de la Présidente à tous les adhérents toujours aussi nombreux à participer à l'assemblée générale de notre association.

Cette année, le conseil d'administration s'est réuni 5 fois au siège de l'Association, les 10 janvier, 03 avril, 05 septembre, 05 décembre et 19 décembre. Un procès verbal de chaque réunion de conseil d'administration est archivé au sein de l'Association.

Il a été tenu 2 permanences par mois excepté pendant les mois de juillet et août, et 3 « Infos Seniors » ont été diffusés en février, juin et novembre.

SOMMAIRE :

Page 1Éditorial
Pages 2 à 3PV de l'AG du 20/12/2007
Page 4CA 2008
Page 4Photos repas de Noël
Page 4Ils nous ont quittés

En complément :

- Appel cotisation 2008
- Appel cotisation 2008 randonnée
- Compte de gestion 2007

PV DE L'AG DU 20/12/2007 (suite)

La politique menée en 2007 concernant nos activités a été la suivante :

1.1 - Les budgets alloués par les 3 comités d'établissement découlant du CIE SM, n'étant pas connus lors des inscriptions pour les activités, les sorties culturelles, les spectacles ainsi que les randonnées ont été subventionnés de la même manière que l'an passé.

Les voyages ont été subventionnés différemment : le prix de référence étant le voyage le moins cher (810 €). Pour les voyages supérieurs à 810 €, la différence n'a pas été subventionnée par l'ATSR.

Pour 2008 la même règle a été établie. Ceci afin de permettre aux adhérents ayant une retraite modeste de continuer à participer aux voyages proposés.

1.2 - Pour 2008 la croisière voile n'a pas obtenu un grand succès puisque 6 personnes seulement sur les 8 places prévues se sont inscrites. Un bateau plus petit a été retenu.

Cette année encore cette croisière ne se fait pas avec les actifs, ce que je déplore. Nos inscriptions se faisant en juin, les 3 CE n'étaient pas en mesure de nous informer sur la destination de leur croisière.

Pour 2009 M. Jean Fichoux fera l'interface avec Marc Maillard responsable de la voile pour les actifs afin de tenter d'organiser cette croisière ensemble.

Une réflexion s'est ouverte entre les membres du bureau pour savoir si : « ne devons-nous pas acheter comme pour tous les autres voyages, une croisière voile complète « clés en main », c'est à dire la location du bateau + un skipper professionnel ? »

L'avantage de cette formule : le loueur est le seul responsable pour tout ce qui se passe sur le bateau, il peut remplacer son ou ses skippers défaillants lors du départ ou pendant la croisière. Ce qui n'est pas le cas actuellement, car sans nos skippers retraités, il ne peut y avoir de croisière.

1.3 - Le bureau a fait dans chaque CE une information par voie d'affichage pour sensibiliser les futurs retraités sur les activités effectuées à l'ATSR. Souhaitons qu'ils soient nombreux à nous rejoindre pour assurer la continuité de notre association.

2 - RAPPORT ET COMPTE-RENDU FINANCIER

Année 2006 : Jean FICHOUX, trésorier, donne lecture du rapport sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2006 diffusé à tous les adhérents lors de la convocation pour l'assemblée générale

Année 2007 : Le compte de gestion n'est pas encore arrêté et le tableau ci-contre est provisoire.

ACTIVITES	DEPENSES	RECETTES
Voyages	71 273	45 482
Sorties culturelles	24 680	14 253
Repas de Noël	5 092	
Randonnées	23 407	13 095
Frais de fonction.	4 118	
Divers		670
Assurance		
Cotisations		4 260

3 - RAPPORT DU VERIFICATEUR AUX COMPTES

Monsieur BALAGE, vérificateur aux comptes, donne lecture de son rapport sur l'exercice écoulé. Il certifie la sincérité et la régularité des comptes présentés à l'assemblée par Jean FICHOUX, trésorier.

4 - DECHARGE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Remerciements à Monsieur BALAGE pour son travail, Madame PROUDTCHENKO Annick soumet au vote de l'assemblée générale la résolution suivante :

« L'assemblée générale ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport financier et celui du commissaire aux comptes, donne quitus au trésorier pour sa gestion de l'exercice 2006 ».

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents et représentés.

5 - RAPPORT SUR LES ACTIVITES 2007

5.1 - LES VOYAGES ET MINI SEJOURS

(résumé par Clifford Giblin)



Voyages

- La Hongrie (30 participants)
- La Corse 1 et 2 (22 + 19 participants)
- Voile Croatie (7 participants)

Les mini séjours

- Venise (14 participants)

5.2 - LES RANDONNEES (résumé par Vincent Garcia)



50 adhérents sont inscrits à la section. 45 adhérents ont participé aux randonnées mensuelles ou de plusieurs jours.

Lors des randonnées d'une journée, la participation a été de plus en plus importante puisqu'elle a tourné autour de 25 à 30 personnes.

Une Journée	3 à 5 jours
La Ferté Alais, St Sulpice, Dourdan, Etangs de Hollande, Vallée de l'Orge, Cernay la Ville, Le Mesnil, Auffargis	Maroc (24 participants) Périgord (24 participants)

5.3 - LES SPECTACLES (résumé par Clifford Giblin)

Nous avons pris cette année 60 places en abonnement à l'opéra de Massy réparties de la façon suivante :

Genre	Spectacles	Nbre de places
Danse	Ballet du capitole de Toulouse	10
Théâtre	Pierre et fils	10
Théâtre	L'important d'être constant	10
Théâtre	Le gardien	10
Lyrique	Aïda	10
Musique	Variations symphoniques	10

PV DE L'AG DU 20/12/2007 (suite et fin)

5.4 - REPAS DE NOËL ET AG

(Commentée par Annick Proudtkchenko)

Remerciements à M. Varin Jean Marc, chef d'établissement et à son assistante qui nous ont permis de tenir cette année notre assemblée générale et le repas de Noël sur le site de Massy. 134 personnes y ont participé cette année.

6 - ELECTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



L'élection du conseil d'administration comporte 9 membres, et comme le stipulent les statuts, le renouvellement des membres a lieu chaque année par tiers.

Cette année Mme GIBLIN Françoise, Mrs. FICHOUX Jean et GARCIA Vincent sortent. Les membres sortants sont rééligibles.

Restent au conseil d'administration : Mmes COLLET, GORSE, PROUDTKCHENKO, RICHER, Mrs GIBLIN et LIECHTI

Se représentent : Mme GIBLIN, M.FICHOUX et GARCIA

Le vote de l'assemblée a lieu à bulletins secrets sous la surveillance de Mmes Cloirec et Vicquelin. Ont été déclarés régulièrement élus pour 3 ans : Mme GIBLIN (138 voix), M. FICHOUX (139 voix), M. GARCIA (138 voix) et 4 votes nuls

7 - BUDGET PREVISIONNEL 2008



ACTIVITES	DEPENSES	RECETTES
Voyages	81 754	53 584
Sorties culturelles	24 800	15 000
Repas de Noël	5 000	
Randonnées	20 280	10 180
Frais de fonction.	2 700	
Cotisations		5 000
TOTAL	134 534	83 764

SUBVENTION DEMANDEE: 50 830 € somme répartie entre les 3 Comités d'entreprise comme ci-dessous :

- Subvention demandée CONVERTEAM : **27 330 €**
- Subvention demandée AREVA : **19 100 €**
- Subvention demandée ALSTOM POWER : **4 400 €**

8 - COTISATION 2008

Proposition pour l'année 2008 identique à 2007 :

- Adhésion à l'association : **20 € par adhérent**
- Adhésion à l'activité randonnée : **8 € par adhérent**



A l'unanimité des présents ces deux cotisations sont adoptées et devront être réglées avant le :

28 février 2008

Vous trouverez en annexe les fiches d'appel cotisation

9 - ACTIVITES 2008

Les **voyages** 2008 retenus sont les suivants :

- Mexique du 11 au 21 mars 31 participants
- Italie du 20 au 27 juin 26 participants
- Hendaye du 7 au 14 septembre 19 participants
- Voile Corse du 20 au 30 septembre 06 participants

Les **mini séjours** culturels :

- Londres du 12 au 14 juin 32 participants

Les **randonnées** :

- Maroc du 19 au 26 mai 27 participants
- 1 journée par mois en région parisienne



10 - DIVERS

Cette année les colis de Noël ont été envoyés ou distribués à : Mmes Clément, Lagrange, Minard, Mrs Gourlet, Jeandot.

Une étude a été faite concernant les principales mutuelles complémentaires des adhérents (Annick Proudtkchenko)

TARIF 2006 trimestriel :

Mutuelles	PMA Option 1	MICIRS Option 2	APRI Option A	APRI Option B **
Cotisations				
Seul (e)	101	60	192	333
Couple	202	120	384	666

Mutuelles	ICIRS Prévoyance	SIM *	PRO BTP
Cotisations		*	
Seul (e)	243	120	
Couple	486	240	255

Pour toutes ces mutuelles le taux de prise en charge sécurité sociale + taux de prise en charge par les mutuelles représentent 95 à 100% en prestation. Quelques différences dans les forfaits hospitaliers.

* La mutuelle SIM de France remplace l'entraide Alstom disparue avec le CIE SM.

Un contrat a été signé pour un groupe fermé de 100 personnes avec 114 000 € de mise de départ pour le groupe et une cotisation de 120 € par trimestre et par adhérent.

** L'Option B de l'APRI : la différence de prix entre les 2 options ne se justifie pas à mon avis. Je conseille aux adhérents de l'APRI de faire des comparaisons entre ces 2 options et à la rigueur, lors de la réception des nouveaux tarifs 2008, redescendre à l'option A en toute connaissance de cause.

Renseignements auprès des mutuelles :

- PMA-MICIRS : tél. 01 49 33 25 40
- APRI tél. 01 40 64 38 88
- ICIRS : tél. 01 49 33 25 33
- PRO BTP : tél. 01 55 76 15 05

Pour toutes les mutuelles, un délai de 2 mois avant la date d'expiration de l'adhésion est exigée par lettre recommandée avec accusé de réception.

L'assemblée générale est levée à 12 heures.

CONSEIL D'ADMINISTRATION 2008



Le Conseil d'administration s'est réuni le mercredi 09 janvier 2008 dans les locaux de l'ATSR, 9 rue ampère 91300 Massy.

La répartition des fonctions a été faite lors de cette réunion.



Présidente
A. PROUDTCHENKO



Trésorier
J. FICHOUX



Secrétaire
C. GIBLIN



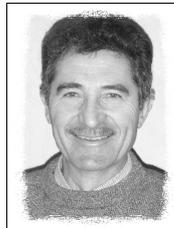
Vice Président
D. LIECHTI



Trésorier adjoint
F. GIBLIN



Secrétaire adjoint
E. RICHER



V. GARCIA



M. COLLET



F. GORSE



PHOTOS DU REPAS



NOS PEINES - Ils nous ont quittés
L'ATSR présente ses condoléances aux familles et amis des membres disparus.
Jean BECARD
Henri LAINE